



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOUS-PREFECTURE DE L'HAY-LES-ROSES
MISSION INGENIERIE TERRITORIALE

ARRETE N° 2024/03480 du 14 octobre 2024

**portant renouvellement de la composition de la Commission Locale de l'Eau
du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Bièvre**

LA PRÉFÈTE DU VAL-DE-MARNE
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de l'environnement, notamment ses articles L.212-4 et R.212-29 et suivants ;

Vu le décret n°2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux ;

Vu l'arrêté NOR : TREL2204623A du 23 mars 2022 portant approbation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands et arrêtant le programme pluriannuel de mesures correspondant ;

Vu l'arrêté interpréfectoral n° 2007/4767 du 6 décembre 2007 fixant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Bièvre,

Vu l'arrêté interpréfectoral n° 2015-1921 du 8 juin 2015 modifiant l'arrêté interpréfectoral n°2007/4767 du 6 décembre 2007 fixant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Bièvre ;

Vu l'arrêté interpréfectoral n° 2023/02397 du 4 juillet 2023 portant approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Bièvre ;

Vu l'arrêté n° 2008/3407 du 19 août 2008 portant désignation des membres de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Bièvre ;

Vu l'arrêté n°2021-03891 du 25 octobre 2021, portant renouvellement de la composition de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Bièvre ;

Vu le décret du 10 février 2021 portant nomination de Madame Sophie THIBAUT en qualité de Préfète du Val-de-Marne ;

Vu l'arrêté n° 2023/02588 du 17 juillet 2023 portant délégation de signature à madame Corinne SIMON, Sous-Préfète de L'Hay-les-Roses ;

Vu la lettre de mission du 7 février 2007 du Préfet du Val-de-Marne chargeant le Sous-Préfet de L'Haÿ-les-Roses de coordonner, en son nom, la procédure d'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Bièvre ;

Considérant les volontés d'adhésion et de retrait exprimées ;

Sur demande du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre, par courrier en date du 18 septembre 2024 :

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les différents collèges de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement des Eaux de la Bièvre sont renouvelés ainsi :

Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (32 membres)

- Représentants des communes des Yvelines désignés par l'union des maires des Yvelines :
 M. Bruno BOUSSARD, adjoint au maire de Montigny-le-Bretonneux.
 Mme Eva ROUSSEL, adjointe au maire de Villepreux
 M. Gwilherm POULLENEC, conseiller municipal de Versailles
 Mme Catherine HATAT, adjointe au maire de Voisins-le-Bretonneux
- Représentants des communes de l'Essonne désignés par l'association des maires de l'Essonne :
 Mme Karine CASAL DIT ESTEBAN, adjointe au maire de Verrières le Buisson
 Mme Anne PELLETIER LE BARBIER, maire de Bièvres
 M. Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan
 Mme Elisabeth PHILIPPOTEAU, adjointe au maire de Massy
- Représentants des communes des Hauts-de-Seine désignés par l'association des maires des Hauts-de-Seine :
 M. Fabien HUBERT, adjoint au maire d'Antony
 Mme Despina BEKIARI, adjointe au maire de Fontenay-aux-Roses
 M. Bernard FOISY, conseiller municipal du Plessis-Robinson
 M. Frédéric GUERMANN, conseiller municipal de Sceaux
- Représentants des communes du Val-de-Marne désignés par l'association des maires du Val-de-Marne :
 M. Pascal LESSELINGUE, adjoint au maire de L'Haÿ-les-Roses
 Mme Patricia TORDJMAN, conseillère municipale de Gentilly
 M. Christian METAIRIE, maire d'Arcueil
 M. Dominique LANOË, adjoint au maire de Cachan
- Représentant de la Métropole du Grand Paris
- Représentant du Conseil Régional d'Île-de-France
- Représentant du Conseil de Paris
- Représentant du département des Yvelines
- Représentant du département de l'Essonne
- Représentant du département des Hauts-de-Seine
- Représentant du département du Val-de-Marne

- Représentant du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne
- Représentant du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre
- Représentant du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre
- Représentant de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
- Représentant de la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc
- Représentant de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay
- Représentant de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre
- Représentant de l'Établissement Public Territorial Vallée Sud – Grand Paris
- Représentant de l'Établissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs

Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations (14 membres)

- M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-de-Marne, ou son représentant
- M. le Président de la Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Île-de-France, ou son représentant
- M. le Président de la Fédération de Paris, des Hauts de Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val de Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique, ou son représentant
- M. le Président de la Fédération de l'Essonne de la pêche en France et de la protection du milieu aquatique, ou son représentant
- M. le Président du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), ou son représentant
- M. le Président de l'Association « Sauvegarde et Cheminement des Eaux à Fresnes » (SECDEF), ou son représentant
- M. le Président de l'Association « Union pour la renaissance de la Bièvre », ou son représentant
- M. le Président de l'Association « les Amis de la Vallée de la Bièvre », ou son représentant
- Mme la Présidente de l'Association « Île-de-France Environnement », ou son représentant
- M. le Directeur du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts de Seine (CAUE 92), ou son représentant
- M. le Directeur du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA), ou son représentant
- M. le Président de la CLCV Les Ulis Communauté Paris-Saclay
- M. le Président de l'Association les amis de la Bièvre à Fresnes ou son représentant
- M. le Président du Collectif pour l'espace naturel de Montjean ou son représentant
- M. le Directeur de la Direction territoriale d'Île-de-France de l'Office National des Forêts (ONF) ou son représentant

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics (10 membres) :

- M. le Préfet coordonnateur du bassin Seine-Normandie, ou son représentant
- M. le Préfet de Paris, ou son représentant
- M. le Préfet du Val-de-Marne, ou son représentant
- M. le Directeur Régional et Interdépartemental de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France, ou son représentant
- M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France, ou son représentant
- M. le Directeur Départemental des Territoires des Yvelines, ou son représentant
- M. le Directeur Départemental des Territoires de l'Essonne, ou son représentant
- M. le Directeur Général de l'Office Français de la Biodiversité, ou son représentant
- M. le Directeur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, ou son représentant
- M. le Président Directeur Général de l'Établissement Public Paris-Saclay, ou son représentant

Article 2 : Le Préfet, Secrétaire Général aux politiques publiques de la préfecture de la Région d'Île-de-France, Préfecture de Paris, les Secrétaires Généraux des préfectures des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne, la Sous-préfète de L'Haÿ-les-Roses, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de la Région d'Île-de-France, Préfecture de Paris, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne.

Pour la préfète et par délégation,
la sous-préfète de L'Haÿ-les-Roses,



Corinne SIMON .